



FICHE DE POSTE ENSEIGNANT EN ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE EHPAD

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'établissement est situé à Villeneuve-sur-Yonne (89500). Il est constitué de 3 sites :

- L'EHPAD Carnot (87-89, rue Carnot),
- L'EHPAD des Rives d'Yonne et SSIAD (1, rue du Port),

Le capacitaire est de 214 lits autorisés d'EHPAD, soit 141 lits pour le site Carnot et 73 lits pour le site de la Résidence les Rives d'Yonne et 63 places de SSIAD.

DEFINITION

L'APA intervient auprès des résidents dont les aptitudes physiques, psychologiques réduisent leur niveau d'activité et leur participation sociale.

L'APA intervient auprès de groupes de résidents ou de façon individuelle dans le cadre d'une prise en soin médicale au sein de laquelle le projet en APA est intégré.

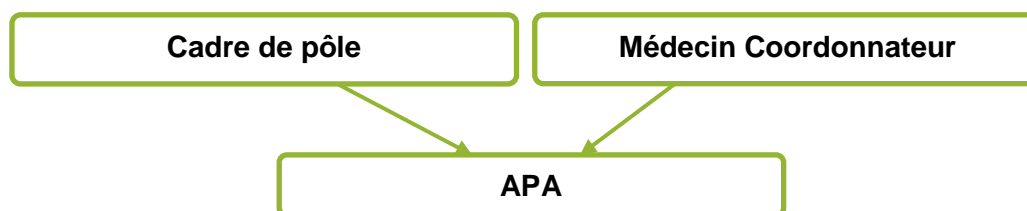
Son intervention s'effectue en pleine autonomie et en articulation avec celles des autres professionnels de santé (Médecin coordinateur, IDE, Masseur Kinésithérapeute, Animatrices, Aide soignants)

Il agit en cohérence avec le projet de service et/ou le projet personnalisé du résident.

FORMATION REQUISE

Diplôme requis : licence sciences et techniques des activités physiques et sportives option activités Physiques adaptées et santé ou Master STAPS option APAS

LIAISONS FONCTIONNELLES



QUALITES ET COMPETENCES REQUISES

Connaissances théoriques :

- ⇒ Discrétion professionnelle et secret médical.
- ⇒ Orientations nationales en matière de santé chez les personnes âgées.
- ⇒ Recommandations de bonnes pratiques professionnelles en EHPAD.
- ⇒ Droit du patient et charte de la personne âgée.

Capacités professionnelles (savoir-faire) :

- ⇒ Organisation du travail.
- ⇒ Prise d'initiatives adaptées.
- ⇒ Positionnement professionnel.
- ⇒ Analyse et synthèse de situations.

Capacités personnelles (savoir être) :

- ⇒ Avoir le sens du relationnel : capacité d'écoute et de communication, ouverture d'esprit, disponibilité et tolérance.
- ⇒ Etre diplomate et pédagogue.

Compétences associées :

- savoir situer son action dans le cadre des missions du service et de l'établissement
- savoir situer son intervention dans le cadre du projet personnalisé du résident
- Savoir rédiger de manière explicite les objectifs et les moyens d'un programme en APA
- Connaître les différents tests physiques, techniques, d'entretien et motivationnels adaptés au stade du résident et savoir les interpréter et les expliquer
- Connaître les règles d'hygiène, de sécurité et de confidentialité et maîtriser les gestes d'urgence
- Disposer de qualités de communication, relationnelles et pédagogiques, écoute active, empathie
- Etre capable d'adapter l'APA à la condition physique du résident
- Savoir co construire avec le résident et l'équipe soignante, le programme APA et savoir l'ajuster en fonction du moment de la PEC du résident
- Connaître les aides techniques, savoir les conseiller et les adapter au résident

MISSIONS ET ACTIVITES

MISSION GENERALE :

L'EAPA-S contribue à la prise en soin globale et pluridisciplinaire du résident.

Il met en œuvre des situations d'enseignement qui visent l'optimisation des capacités physiques, sportives ou artistiques du résident dans des conditions techniques, matérielles, réglementaires et motivationnelles adaptées à sa sécurité dans un objectif de rééducation, de réadaptation, d'éducation, de prévention et/ou d'insertion sociale.

L'intervention en APA (prise en charge et/ou accompagnement) consiste en des activités de diagnostic éducatif (attentes, besoins et ressources du résident), de co-constructions de projets personnalisés, de conceptions de contenus de séances, de mises en œuvre, d'encadrement et d'évaluation en APA

ACTIVITES :

- 1- Elaboration d'un projet en APA qui s'inscrit dans le projet médical du service et de l'établissement
 - Elaborer et formaliser un document cadre pour les interventions en APA en cohérence avec le projet médical du service et de l'établissement et qui réponde à la diversité des états des résidents et de leur évolution au quotidien
 - Adapter les modalités des interventions en APA (individuelles ou collectives) inscrites dans le projet APA en fonction des infrastructures, des moyens matériels et humains de l'établissement.

- 2- Evaluation initiale et continue des attentes, des besoins et des capacités des résidents
 - Etablir un diagnostic en APA en se référant au dossier du patient et après entretien individuel avec ce dernier
 - Réaliser une évaluation (état perçu, représentations de l'activité physique, bénéfiques/risques)
 - Effectuer des tests fonctionnels simplifiés et/ou de tests motivationnels en fonction de l'état du résident

- 3- Conception d'un programme individualisé/personnalisé d'intervention en adaptant les activités physiques, sportives ou artistiques
 - Elaborer un programme en APA à partir du diagnostic en APA, des informations cliniques recueillies dans le dossier médical, des bilans réalisés par l'équipe interdisciplinaire et des moyens mis à disposition
 - Concevoir une progression des séances.

- 4- Enseignement de l'APA en accord avec le programme individualisé et les bonnes pratiques Spécifiques à la gériatrie
 - Créer des situations sécurisées afin d'inviter le résident à entrer en mouvement et de le soutenir dans cette initiative
 - Mettre en œuvre des situations pédagogiques adaptées et personnalisées (séances individuelles, collectives)
 - Mettre en place des séances collectives sur la base de groupes de travail homogènes définis selon des critères préétablis
 - Utiliser des démarches pédagogiques différenciées lors des séances collectives.

- 5- Réalisation et formalisation d'un bilan de l'intervention en APA à périodicité définie et en assurer la traçabilité dans le dossier du résident

- 6- Participation au processus de changement du résident par la médiation de l'APA afin de lui permettre de développer ou de maintenir sa qualité de vie

- 7- Coordination avec l'équipe de professionnels pluridisciplinaires
 - Participer aux réunions de coordination pluridisciplinaires avec les soignants, les médecins ...
 - Formaliser un retour sur l'intervention en APA sur le dossier du résident, à destination des autres membres de l'équipe, des professionnels qui interviendront dans la prise en charge du résident.

MOYENS MIS A DISPOSITION

Salle dédiée et équipements divers nécessaires à l'activité.

Accès à la formation continue liée au développement de la politique générale de l'Etablissement, ou bien spécifique au service ou à l'exercice professionnel.

TEMPS DE TRAVAIL

- 7 h 40 par jour – 5 jours / semaine
- Repos fixes
- 20 RTT / an dont un pour la journée de solidarité